

**41ème session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel**

**Déclaration du Royaume du Maroc**

**Examen de l’Afrique du Sud**

**Genève, le 16 novembre 2022**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation prend note du rapport présenté aujourd'hui et reste extrêmement préoccupée par la situation alarmante des droits de l'homme et du non-respect de l'État de droit, manifestée récemment par les émeutes et les violences qu'a connues le pays en juillet 2021, qui ont coûté la vie à plus de 340 personnes.

Ma délégation souhaite faire les recommandations suivantes :

1. **Préoccupé par la recrudescence des frictions et fortes tensions que connaît le pays, notamment les poussées xénophobes récurrentes, le Maroc appelle l’Afrique du Sud à assurer la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles ;**
2. **Conscient du fait que l’Afrique du Sud est le deuxième pays le plus inégalitaire au monde, la prise de mesures de transformation « socio-économique » radicale s’impose à travers des programmes ciblés de lutte contre la pauvreté ;**
3. **Interpellé par la magnitude et la nature du phénomène de corruption, le Maroc appelle à son endiguement et à la réaffectation des ressources budgétaires disponibles dans les secteurs critiques du développement humain ;**
4. **Mettre fin à l'impunité qui continue d'alimenter les abus policiers ;**
5. **Respecter pleinement le droit des femmes et les protéger contre les risques de viol et de violence domestique ;**
6. **Répondre favorablement à la demande de visite du Groupe de travail sur les entreprises et les Droits de l’Homme, notamment dans le secteur minier.**

**Je vous remercie Monsieur le Président.**